



EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – six, le 20 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Renaud VAN DUIJN, Lucie BALMET, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Christophe MILLAN, Géraldine GROSSELLI, Bruno DE CRECY, Cécile ARNAUD, Michèle ROJAS, Sandrine BOSCARO, Patrick GUIGNIER, Frédéric MAUGIRON.

Absent : Stéphane TONIZZO.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_05_20042026

Budget eau : Vote budget primitif 2026

Madame l'Adjointe en charge de l'éducation, la vie locale et la gestion communale présente au Conseil municipal le budget prévisionnel de l'Eau pour 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :	129 921.58 €
Section d'investissement :	60 410.84 €


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vote par chapitre à la section de fonctionnement et à la section d'investissement le budget principal de l'Eau de Susville pour l'exercice 2026, s'équilibrant comme suit :

Section de fonctionnement :	129 921.58 €
Section d'investissement :	60 410.84 €

Le Secrétaire de séance
Elodie JODAR

Le Maire
Valérie CHALLON


Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le avril 2026.
Le Maire, Valérie CHALLON.

